



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)

COMITE REGIONAL DU LIMOUSIN

SAMEDI 21 JANVIER 2012.
LAVAVEIX LES MINES (Salle des anciennes écoles)
ASSEMBLEE GENERALE DU CR LIMOUSIN.

COMITE DIRECTEUR :

CD 23 : Daniel DEPALLE (Président), Daniel NISOLE (Trésorier), Jacky BRIGAND (Secrétaire)
Excusée : Evelyne CRECHET (membre)

CD 19 : Patrick BARRIER (Mandaté par le CD))
Excusés : Jean Claude DUCROCQ (Vice-Président), Daniel AGNOUX, Alain CAQUOT (Membres)

CD 87 : Stéphane FOUILLADE (Vice-Président), Olivier JAYAT, Laurent BELLAYER (Membres)
Excusé : Johan GARAUD.

CLUBS / AAPPMA :

CD 19 : Brème Usselloise Team Rameau Garbolino (Patrick BARRIER)
Excusés : Scion Allasacois, Seilhac Pêche Compétition.
Absents : Manucentre Team Garbolino Rameau 19

CD 23 : Goujon Clugnatois (Jacky BRIGAND), Team Sensas Grande Creuse (Daniel DEPALLE), ASPTT Guéret (Jacky BRIGAND), AAPPMA Lavaveix André GAUDOIN), AAPPMA Felletin (Daniel NISOLE)
Excusés : Team Kalim's 23.
AAPPMA La Celle Dunoise, Chambon sur Voueize, Bétête, Genouillac, Pionnat.

CD 87 : APVG (Pascal CHARBONNIAUD), Beaublanc (Stéphane FOUILLADE), Team Sensas les Ponticauds (Olivier JAYAT), Ablette Palaisienne (Raphaël AUDUSSEAU), Coulée Saint Briçoise (Laurent BELLAYER).
Excusés : Saint Pardoux Pêche Compétition, Cormorans Pêche Compétition.
Absents : Team Sensas 87, Team Rameau des Feuillardiers.

LICENCIES PRESENTS :

CD 19 : Patrick BARRIER mandaté pour représenter le CD 19.

CD 23 : Danielle DEPALLE, Barrie HODGKINSON, Serge MAREIX, Julien GAUDOIN.

CD 87 : Eric DUVERNEUIL - Alexandre DUVERNEUIL.

LICENCIES EXCUSES :

CD 23 : Jean Yves HERMAND, Michel FISTOLET, Maurice RANCIER, Michel MAESTRATI, Jean Pierre COURBON.

CD 87 : Michel VERDIER, Jean Pierre SAMIE, Alain MONTEAUX, Jean Luc CHAPUT.

ASSISTENT :

André GAUDOIN (Municipalité Lavaveix), Kate HODGKINSON.

ACCUEIL.

Bonjour et merci à tous les présents.

Je remercie la municipalité de Lavaveix qui met de nouveau cette salle à notre disposition.

Avant de commencer cette AG je vous demande de bien vouloir observer un instant de recueillement en mémoire de Patrick MEYZAUD ancien licencié du CD 87, d'Eric ASTIER ancien Président du CD 87 décédé à l'âge de 47 ans dans un accident de voiture à proximité de son domicile, de Georges ARTETA ancien licencié du CD 23, mon beau père et père de la Trésorière du CD 23, de la mère de Jean Paul ROBERIEUX du CD 23.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE.

LE POINT SUR LES LICENCES.

LICENCES	CD 19	CD 23	CD 87	CR LIMOUSIN
SENIORS	25	17	74	116 (- 5)
VETERANS	9	12	12	33 (+ 5)
DECOUVERTE	3	0	5	8 (- 3)
JUNIORS	1	0	8	9 (- 2)
CADETS	2	0	4	6 (- 4)
MINIMES	1	0	2	3 (- 1)
CLUBS / AAPPMA	4	11	9	24 (- 1)
DL CORPO		5		5 (=)
DL HANDICAPES	2		4	6 (=)
TOTAL LICENCES	47	45	118	210 (- 11)
CHAMPIONNATS	41	40	100	181

- Un repli significatif, le plus important en % (11,76%) au niveau des CR. Au niveau national, 2,83%.
- Toujours un gros problème au niveau des jeunes, surtout dans le 23 où il n'y a plus de licenciés. Que faire ?

PALMARES 2011.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX COUP.

CD 19 : André TERRENOIRE.

CD 23 : Maurice RANCIER.

CD 87 : Frédéric BERNARD en 1^{ère} division, Raphaël AUDUSSEAU en 2^{ème} division et Stéphane FOUILLADE en 3^{ème} division.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MOULINET.

CD 19 : pas de championnat.

CD 23 : Dominique CLARCK.

CD 87 : Nicolas CHERVY.

CHAMPIONNATS REGIONAUX.

Clubs : Saint Pardoux Pêche Compétition (CD 87)
Coup : Franck HEMERY (CD 87)
Moulinet : FINDEISEN Christophe (CD 87)
Vétérans : Jean Pierre SAMIE (CD 87)
Feeder : Jacky BRIGAND (CD 23)
Challenge du Limousin : Julien GAUDOIN (CD 23)

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE MIXTE.

3^{ème} Division E : 23 et 24 Juillet à IRLEAU (79). 45 qualifiés.

11^{ème} Christophe NOUGIER, 15^{ème} Christian LAMARGUE. Tous 2 accèdent à la 2^{ème} division EF.

22^{ème} Franck HEMERY, 24^{ème} Eric DUVERNEUIL, 25^{ème} Patrice LAMARGUE, 31^{ème} Sébastien SOUMAGNAS, 33^{ème} Loïc LACOUCHIE, 35^{ème} Lionel LAVAUD.

2^{ème} Division EF : 20 et 21 Août à IRLEAU (79). 36 qualifiés.

4^{ème} Christophe NOUGIER qui accède à la 1^{ère} division. 22^{ème} Christian LAMARGUE.

1^{ère} Division : 17 et 18 Septembre à CHOISY LE ROI (94). 48 qualifiés.

19^{ème} Christophe NOUGIER qui descend en 2^{ème} division EF.

Félicitations à notre voisin Thierry PAJOT du CD 03 qui, en terminant 8^{ème} assure son maintien dans l'élite nationale.

Promotion Z U22 : 9 et 10 Juillet à BROUSSAN (83). 21 qualifiés.

15^{ème} Nicolas PARADINAS, 21^{ème} Laurent BELLAYER.

Promotion E Vétérans : 6 et 7 Juillet à PONT DU CHATEAU (63). 30 qualifiés.

2^{ème} Daniel NISOLE (Daniel remporte son secteur sur la 1^{ère} manche), 5^{ème} Jean Pierre SAMIE, 6^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN. Les 3 accèdent à la 2^{ème} division Sud.

17^{ème} Michel VERDIER, 27^{ème} Maurice RANCIER.

Belle performance de nos anciens.

Championnat de France 2^{ème} division Sud Vétérans : 16 et 17 Juillet à MONTREVEL EN BRESSE (01). 30 qualifiés.

19^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN, 20^{ème} Daniel NISOLE, 23^{ème} Jean Pierre SAMIE.

2^{ème} Division Pêcheurs Handicapés : 18 et 19 Juin à LACOURT SAINT PIERRE (82).

37 engagés.

11^{ème} Denis BRISSAUD, 12^{ème} Fabien LAFONT, 27^{ème} Jacques CHANTALAT.

1^{ère} Division Pêcheurs Handicapés : 10 et 11 Septembre à SAINT AMAND LES EAUX (59)

24 qualifiés.

6^{ème} Olivier JAYAT, 8^{ème} Bruno BEL qui assurent tous deux leur maintien en 1^{ère} division.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE AU MOULINET ET FEEDER.

3^{ème} Division E : 25 et 26 Juin à BUJALEUF (87)

36 qualifiés.

3^{ème} Patrice LAMARGUE, 10^{ème} Sébastien SOUMAGNAS. Tous deux montent en 2^{ème} division EF.

21^{ème} Olivier JAYAT, 22^{ème} Ludovic BARRIERE, 23^{ème} Christophe NOUGIER, 27^{ème} Julien GAUDOIN, 28^{ème} Carlo GEMELGO, 35^{ème} Yves SAINTANGEL.

2^{ème} Division EF : 16 et 17 Juillet à FELLETIN (23).

30 qualifiés.

17^{ème} Patrice LAMARGUE, 19^{ème} Sébastien SOUMAGNAS.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PAR EQUIPES.

Inter régional E : 28 et 29 Mai à CASTETS EN DORTHE (33).

21 équipes.

9^{ème} Ablette Palaisienne, 10^{ème} Amicale Beaublanc. Ces 2 équipes échouent de très peu pour la qualification pour le championnat de France.

16^{ème} Team Rameau des Feuillardiers, 20^{ème} Team Sensas les Ponticauds.

Championnat de France des Clubs. 2 et 3 Juillet à RIEUX, REDON (56).

60 équipes qualifiées.

Après une 1^{ère} manche catastrophique, le Team Sensas réalise une très bonne seconde manche (3, 4, 3, 2, 2) et obtient une 10^{ème} place synonyme de maintien.

GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES.

Coupe de France Corporative : 10 Septembre à MARENNES (17).

255 participants.

35^{ème} Jacky BRIGAND, 49^{ème} Julien GAUDOIN, 142^{ème} Daniel DEPALLE, 199^{ème} Martine BRIGAND, 221^{ème} Didier DEPALLE, 230^{ème} Philippe MICHAUD.

Belle performance de Jacky BRIGAND qui se qualifie pour le Championnat de France 2^{ème} division.

Coupe de France des Vétérans : 11 et 12 Juin à PARGNY SUR SAULX (51)

2 engagés dans les moins de 65 ans : 84 engagés.

12^{ème} Maurice RANCIER, 42^{ème} Jean Paul ROBERIEUX.

Résultats très honorables.

Coupe de France de pêche à la plombée : 13 et 14 août à AVAILLES LIMOUZINE.

160 engagés.

63^{ème} Jacky BRIGAND (CD 23), 64^{ème} Michel MAESTRATI (CD 23), 65^{ème} Serge MAREIX (CD 23), 69^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN, 70^{ème} Michel VERDIER (CD 87), 112^{ème} Jean Yves HERMAND (CD 23), 120^{ème} Patrick JUSTICIA (CD 87), 142^{ème} Barrie HODGKINSON (CD 23), 157^{ème} Jean Pierre COURBON (CD 23) et 158^{ème} Evelyne CRECHET (CD 23)

Une bonne participation du CR et des résultats d'ensemble honorables.

Finale Grand National : 25 Septembre à CHARTRES (28).

224 qualifiés.

11^{ème} Jean Luc CHAPUT, 24^{ème} Pascal CHARBONNIAUD, 30^{ème} Guillaume BREGEAT, 60^{ème} Stéphane FOUILLADE, 79^{ème} Julien GAUDOIN, 203^{ème} Olivier JAYAT.

Très bonne performance des représentants du CD 87.

Championnat de France des CD : 24 Septembre à CHARTRES (28).

54 équipes.

8^{ème} CD 23 (Jacky BRIGAND, Julien GAUDOIN, Maurice RANCIER, Jean Paul ROBERIEUX et Jean Yves HERMAND) Julien GAUDOIN remporte son secteur.

11^{ème} CD 87 (Olivier JAYAT, Guillaume BREGEAT, Jean Luc CHAPUT, Stéphane FOUILLADE et Pascal CHARBONNIAUD).

Les meilleurs résultats obtenus par des équipes du CR, félicitations à tous.

Championnat de France des Clubs Corporatifs : 11 Septembre à MARENNES (17).

58 équipes.

L'AS PTT Guéret (Jacky et Martine BRIGAND, Didier DEPALLE, Julien GAUDOIN) termine à une très bonne 14^{ème} place. Julien GAUDOIN remporte son secteur avec 18910 points.

CHAMPIONNATS DU MONDE.

PECHEURS HANDICAPES (Jeux Mondiaux en Italie)

10 équipes. 6^{ème} France.

Bruno BEL était remplaçant. Je tiens à féliciter Bruno car il a fait preuve d'une très grande sportivité en assurant son rôle d'assistant de Xavier ROMERO.

J'ai eu un immense plaisir à accompagner cette équipe et je remercie également Jean-Yves HERMAND qui s'est déplacé avec l'équipe de France feeder et a assuré le transport de Bruno et moi-même jusqu'à BORETTO. Je signale que Jean-Yves a fait le déplacement bénévolement.

CLUBS A GOLUBAC (SERBIE) 25 Nations.

J'ai également eu l'honneur d'être présent à Golubac avec le Team Sensas 87. Après une 1^{ère} manche très moyenne (12^{ème}), l'équipe a superbement réagi sur la seconde manche (6^{ème}) et décroche une méritoire 8^{ème} place au général. Patrice LAMARGUE réalise une grosse performance en terminant au pied du podium en individuel (battu au poids par un pêcheur serbe).

Il est certain que sans le tirage catastrophique de Frédéric BERNARD et avec un manque de prise de risques sur la 1^{ère} manche (pêche d'ablettes) l'équipe pouvait certainement obtenir un meilleur classement.

Merci à toute la délégation pour le travail réalisé et mention particulière à l'ami MILOU qui a bien facilité le contact et la compréhension des instructions sur place.

Je ne peux souhaiter qu'une chose, c'est que le Team, ou bien une autre équipe, parvienne un jour à revivre ce genre d'expérience sportive certes mais également humaine.

ORGANISATION D'EPREUVES NATIONALES PAR NOS CD.

CD 23 : 2 CHAMPIONNATS EN 15 JOURS.

Championnat de France 2^{ème} Division EF de pêche au moulinet. 16 et 17 Juillet à FELLETIN.

30 qualifiés. 3 secteurs de 10. Les travaux réalisés à Daize ont permis l'ouverture d'un nouveau secteur. Le secteur carpe a également été utilisé.

Tout n'est pas encore parfait mais ces secteurs permettent de pêcher convenablement quelque soit le niveau du barrage, ce qui n'est plus le cas sur le secteur du talus de plus en plus envasé.

EDF a permis d'avoir un excellent niveau malgré la sécheresse.

Toujours une organisation très bien rodée avec un partenariat fidèle.

Championnat de France Corporatif 1^{ère} division. 30 et 31 Juillet à FELLETIN.

36 qualifiés. 3 secteurs. Le niveau du barrage maintenu par EDF a permis d'utiliser le secteur du talus. Le secteur carpe n'a pas été utilisé.

Grande ambiance dans la pure tradition des corpos avec de très belles bagarres sur la dernière manche. De très bons résultats d'ensemble mais quelques imperfections sont à modifier sur le secteur de Daize (2 retraits trop importants pour pêcher uniquement à la canne)

CD 87 : Championnat de France 3^{ème} Division E. 25 et 26 Juin à BUJALEUF.

36 qualifiés.

Un bon travail de préparation de quelques licenciés et de l'AAPPMA locale a permis un excellent déroulement de cette épreuve. Des améliorations sont nécessaires sur le secteur des bateaux mais le problème des secteurs de 15 est comme en Creuse assez difficile à résoudre.

ORGANISATION DES EPREUVES REGIONALES.

Clubs : 8 mai à Ladignac et Saint Yrieix.

12 Clubs engagés : 1 du 19, 3 du 23 et 8 du 87.

Ce championnat nous pose toujours le problème des parcours. Bonne organisation, pêche délicate sur certains secteurs.

Moulinet : 3 et 4 Septembre à Felletin.

24 qualifiés. Les 2 secteurs dans le profond et surtout le secteur de Daize ont posé quelques problèmes à ceux qui ne dominaient pas la pêche au coulissant. Beau championnat avec des pêches très convenables. A souligner l'habituel manque de participation du CD 19, seul Yves SAINTANGEL, descendant de 3^{ème} division, étant présent. Il faudra remédier à ce problème. Très bonne ambiance.

Pêche mixte : 27 et 28 Août à Seilhac.

30 qualifiés. 3 secteurs.

Championnat d'un très bon niveau avec du poisson pour tout le monde. Toujours une bonne organisation. A regretter l'inversion dans les coupes (coupes vainqueurs de manche remises au podium et inversement) mais ce n'est pas très grave.

Vétérans : 21 et 22 Juin à La Jonchère.

10 présents : 5 Creusois et 5 Hauts Viennois. Bonne organisation, bonne ambiance avec un petit repas sympa (et quelques apéros)

Pêche au feeder : 15 et 16 Octobre à Anzème.

14 présents. 10 du 23 et 4 du 87.

Superbe championnat qui s'est déroulé dans une excellente ambiance. Du poisson en quantité pour tout le monde avec plus de 200 kg de prises et quelques scores exceptionnels : sur les 2 manches 27,720 kg pour Eric DUVERNEUIL, 26,600 pour Jacky BRIGAND et plus de 18 pour 4 pêcheurs.

Challenge Régional.

Malgré un changement de règlement (classement sur les 2 meilleurs résultats) la participation n'a guère évolué. 5 pêcheurs de plus classés, ce qui est insignifiant.

La participation à Ussel a été convenable (49). Par contre à Limoges (39) et Lavaveix (26) c'est réellement catastrophique. Bien sur la Coupe de France feeder a enlevé un certain nombre de participants sur ces 2 concours mais cela n'explique pas tout.

1 seul corrézien classé, 7 creusois et 9 du 87.

Ce challenge n'a pu lieu d'être car il n'apporte rien en participation si ce n'est à Ussel où il y avait 19 licenciés des CD 23 et 87. Vous aurez à vous prononcer sur le maintien ou non de l'épreuve.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF.

Une nette amélioration cette année. Pas de problèmes particuliers pour les envois de licences. Quelques rappels (les mêmes que l'an dernier)

* Envoi des licences : **RESPECTER** les dates fixées et ne pas oublier que la date limite d'enregistrement à la FFPSC **pour les ristournes est le 30 avri.**

* Délivrance d'une première licence : fournir le certificat médical uniquement sur l'imprimé « Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive » (site FFPSC, délivrance 1^{ère} licence).

* Règlement des licences : ne pas oublier de joindre le justificatif de paiement (site FFPSC, rubrique formulaires).

* Contrôler avec soin que les renseignements fournis sur ce document correspondent avec les listings des licences. **Vérifier les adresses et apporter les modifications nécessaires** suivant les directives que je vous ai données.

* Encaissement le plus rapide possible des chèques que nous vous transmettons et **surtout, nous retourner le plus rapidement possible les reçus. Il nous manque, par exemple, le reçu de Christophe NOUGIER pour les indemnités de déplacement.**

* Résultats des championnats uniquement sur document résultat 3 manches de la FFPSC (Site, rubrique formulaires). Cela évite une retranscription des résultats pour envoi au responsable FFPSC des championnats.

* Fourniture des comptes rendus d'AG en 2 exemplaires avec **compte rendu et bilan financiers obligatoires** (Laurent Bellayer remet le bilan financier du CD 87)

Le respect de ces quelques directives est primordial pour faciliter la gestion du CR.

RAPPORT FINANCIER.

Compte-rendu et bilan financier par le Trésorier Daniel NISOLE (documents en annexe).

Grâce aux subventions du CNDS que j'ai pu obtenir, nous avons pu attribuer les 1000 € prévus au Team Sensas 87. Des indemnités de déplacement ont également été attribuées à hauteur de 1000 € dont 100 € aux CD 23 et 87 pour leur participation au championnat de France des CD.

Par contre les 500 € attribués pour l'organisation des championnats régionaux ont été conservés par le CR compte tenu que nous fournissons les Coupes et Trophées pour les championnats.

Tarif des licences pour 2012. Quelques augmentations

Individuelle FFPSC, Carpe, Corporative, Truite)	
Minime (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier 2012)	10 €
Cadet (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2012)	15 €
Junior (moins de 23 ans au 1 ^{er} janvier 2012)	22 €
Senior, y compris féminine et handicapé (plus de 23 à moins de 60 ans)	42 €
Vétéran (plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier 2012)	42 €
Licence découverte (senior et vétéran) : 1 ^{ère} licence.	22 €

Club (FFPSC, Carpe, Corporatif, Truite)	53 €
Double licence (Corporative, Carpe, Truite)	
Vétérane, Senior (Féminine, Handicapé)	25 €
Junior :	20 €
Cadet / Minime :	10 €

REGLEMENT DES LICENCES :

1^{er} versement : date limite 25 FEVRIER (A respecter impérativement car pour les jeunes, la date limite d'inscription pour la 2^{ème} division est fixée au 15 mars)

2^{ème} versement : date limite 7 AVRIL.

Il serait souhaitable, comme cette année, que le second versement ne concerne que quelques cas particuliers.

* Tout comme les années précédentes, la demande de dotation FFPSC pour les championnats et épreuves organisés sur le territoire du CR sont établies par le CR qui ventilerà vers les CD organisateurs. Aucune demande directe ne sera honorée.

* Je ferai de nouveau une demande de subvention CNDS d'une part pour les organisations de championnats nationaux et régionaux ainsi que pour les déplacements sur les championnats et épreuves nationales en mettant en priorité les championnats des Jeunes.

SAISON 2012. EPREUVES NATIONALES. DE NOUVELLES MODIFICATIONS.

Après l'important bouleversement de la saison dernière, quelques réajustements vont être proposés avec, en particulier, la remise de restants et une nouvelle modification dans le nombre de qualifiés pour certains championnats (pour tenir compte du nombre de restants sans pénaliser le nombre de montants des CR)

Je vous ai fait parvenir les PV des réunions du Bureau et du Comité Directeur de la FFPSC et vous avez reçu un bulletin d'information de la FFPSC.

Vous avez pu prendre connaissance des différents points qui seront soumis au vote des Présidents de CR et à l'AG.

Nous pouvons rapidement faire le point et décider de la position à prendre pour notre CR.

Au niveau de nos CD et du CR, toutes les dispositions qui pourront être prises n'ont aucune influence sur le nombre de qualifiés des championnats.

Pour les championnats régionaux et départementaux, ce sont toujours les AG qui déterminent le nombre de qualifiés, de restants.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2012 ET POSITION DE NOS LICENCIES.

Pêche mixte.

3^{ème} division E (45 qualifiés)

21 et 22 Juillet. CD 87 à ???????

Nos qualifiés : Christian LAMARGUE (descendant 2^{ème} division), Franck HEMERY, Lionel LAVAUD, Frédéric BERNARD, Pascal AVRIL, Aurélien PASCAUD, Yves SAINTANGEL.

Une discussion s'instaure. Stéphane FOUILLADE expose les problèmes rencontrés et les possibilités mais rien n'est arrêté. Le Président du CR s'inquiète d'autant plus que les lieux d'organisation des championnats doivent normalement être bouclés à l'AG de la FFPSC le week-end prochain.

Que faire ? Stéphane précise que le vote de l'AG du CD 87 ayant été pour l'organisation, ce championnat devra se dérouler en Haute-Vienne mais sur quels secteurs et avec quels organisateurs ???

Laurent BELLAYER indique qu'il peut y avoir une éventualité à Saint Junien.

Le Président du CR indique qu'en cas de coup dur, le CD 23 prendra l'organisation à Felletin mais réellement que dans un cas extrême. Il précise que c'est tout de même impensable qu'avec 100 licenciés on ne puisse trouver au moins 9 personnes pour organiser (3 par secteur c'est largement suffisant) Allez, 7 volontaires car je serai sur place et mon épouse pourra me donner un coup de main.

2^{ème} division EF (45 qualifiés)

18 et 19 Août (Pas de candidature pour l'instant)

Christophe NOUGIER

Félicitations à Christophe

1^{ère} division (45 qualifiés)

29 et 30 Septembre. CD 35 à REDON Basse Rivière.

Pêche au moulinet.

3^{ème} division E (36 qualifiés)

23 et 24 Juin. CD 86 à AVAILLES LIMOUZINE.

Patrice LAMARGUE, Sébastien SOUMAGNAS (Descendants de 2^{ème} division)

Christophe FINDEISEN, Christophe NOUGIER, Nicolas CHERVY, Patrick JUSTICIA, Raphaël AUDUSSEAU.

2^{ème} division EF (36 qualifiés)

14 et 15 Juillet. CD 23 à FELLETIN

Il faut souhaiter des qualifications de nos représentants.

1^{ère} Division (36 qualifiés)

04 et 05 Août (Pas de candidature pour l'instant).

Jeunes.

2^{ème} division Y (sur engagement. **Date limite d'engagement le 15 mars)**

07 et 08 Juillet. CR Auvergne à

1^{ère} Division (30 qualifiés par catégorie)

11 et 12 Août. CD 24 à MONPONT (à confirmer)

Vétérans.

3^{ème} Division E (30 qualifiés)

26 et 27 Mai (A confirmer) CD 33 à CASTETS EN DORTHE.

2^{ème} division DEF (30 qualifiés)

14 et 15 Juillet (Pas de candidature pour l'instant)

1^{ère} division (24 qualifiés)

26 et 27 Août. CD 79 à IRLEAU.

Coupe de France Vétérans : 9 et 10 Juin à AVAILLES LIMOUZINE.

Date limite d'inscription à la FFPSC le 9 Mai.

Pêcheurs handicapés.

2^{ème} division (sur engagement. **Date limite 15 Mai)**

16 et 17 Juin. CD 41 à SALLES SAINT DENIS.

Denis BRISSAUD, Fabien LAFONT, Jacques CHANTALAT, Michel ROUZADE.

1^{ère} division pêcheurs handicapés (24 qualifiés)

01 et 02 Septembre. CD 37 à CHEMILLE SUR INDROIS.

Olivier JAYAT et Bruno BEL (restants 2011) + montants éventuels de 2^{ème}.

Clubs.

Finale des Clubs (qualification à partir des championnats régionaux) 70 ou 80 Clubs.

30 Juin et 1^{er} Juillet à GRAVELINES (à confirmer)

Le Team Sensas est qualifié d'office (Restant 2011)

3 équipes seront qualifiées sur le Régional.

Bien comprendre : nous ne perdons pas de qualifiés. Avec l'ancien système, 5 équipes étaient qualifiées pour l'INTER-REGIONALE mais sans aucune certitude d'équipe (s) qualifiée (s) pour le championnat de France. Avec le nouveau système 3 EQUIPES QUALIFIEES pour le championnat de France.

Coupe de France de pêche à la plombée (Sur inscription. **Date limite 15 Mai**)

16 et 17 Juin. CD 56 à RIEUX et environ.

Coupe de France corporative / Championnat de France des Clubs corporatifs

1^{er} et 2 Septembre. CD 44 au PELLERIN (Canal de La Martinière)

ASPTT GUERET et peut être SNCF 23 qui devrait repartir.

Les autres dates des divers championnats seront sur le site FFPSC et sur les bulletins officiels FFPSC.

EPREUVES REGIONALES. LES QUALIFIES. ORGANISATIONS.

Régional coup (30 qualifiés)

25 et 26 Août. CD 87 à ??

Restants : Sébastien SOUMAGNAS, Patrick AUGER, Guillaume BREGÉAT, Patrice LAMARGUE, Jean Luc CHAPUT, Pascal CHARBONNIAUD.

Descendants éventuels de 3^{ème} division E : espérons qu'il n'y en aura aucun.

Montants au prorata des licences.

Régional moulinet (24 qualifiés)

8 et 9 ou 15 et 16 Octobre (en fonction de la 1^{ère} Division feeder pouvant se dérouler en Creuse). CD 19 à ??

Restants : Julien GAUDOIN, Olivier JAYAT, Cédric BREUIL.

Régularisation 2010 : Bruno BEL (Club France)

Descendants éventuels de 3^{ème} division E : espérons la aussi aucun descendant.

Montants au prorata des licences.

Régional Clubs : sur inscription.

13 Mai. CD 23 aux 3 Lacs (Anzème, Jouillat, Bourg d'Hem) ou Cressat /Moulin du Breuil ou Lavaveix / Moutier d'Ahun Décision le 25 février.

Régional vétérans : sur inscription.

Date à fixer. CD 19 à Ussel ou CD 23 à Cressat.

ATTENTION si la date de la 3^{ème} division est confirmée au 26 et 27 Mai, il faudra prévoir cette organisation au minimum 1 mois avant ces dates. Il faut penser au délai nécessaire pour rechercher un hébergement et préparer le championnat.

Une condition est posée pour l'organisation par le CD 19, c'est qu'il y ait des pêcheurs de ce CD. Patrick BARRIER confirme qu'il y aura déjà 3 ou 4 pêcheurs d'USSEL.

Donc OK pour USSEL sur un week-end : **14 et 15 AVRIL. 2 manches samedi et 1 manche dimanche avec repas amical.**

3 Montants pour la 3^{ème} division E.

Régional Pêche au Feeder : sur inscription.

29 et 30 Septembre. Le CD 23 à Anzème, le CD 87 à Bujaleuf.

ATTENTION !!!! Dans le cas de l'adoption de mon projet pour un nouveau système des championnats nationaux, ce championnat devra se dérouler beaucoup plus tôt dans la saison.

Résumé du projet et du règlement proposé.

Nous aviserons en fonction des décisions de l'AG de la FFPSC.

Pour les jeunes, présentation et explications du système proposé. Pas de Régional Jeunes, plus de palmarès à fournir. Inscriptions pour le championnat 2^{ème} division (promotion). Ces inscriptions devront avoir lieu, en principe, au plus tard le 15 mars car il est nécessaire que les organisateurs préparent les parcours en fonction du nombre d'engagés. Qualifications pour la 1^{ère} division au prorata du nombre de participants dans chaque 2^{ème} division.

QUESTIONS DIVERSES.

Différend Bruno BEL / CD 87. Avis du Président du CR.

Personnellement, je pense qu'il y a eu beaucoup trop de débats autour de ce problème. S'agissant d'un forfait non signalé pour la 1^{ère} division départementale, la sanction prévue au règlement FFPSC (1 an de suspension) était applicable au niveau départemental. Je n'ai pas tellement compris l'acharnement pour que cette sanction soit prise également au niveau régional et même national. Quel était le but recherché ?? Je me pose encore la question.

De toute façon, il y a des règles à respecter pour le dépôt des réclamations. Elles ne l'ont pas été car, paraît-il, les personnes concernées ne les connaissaient pas. La principale règle à respecter concerne le dépôt de la réclamation, à savoir : toute réclamation doit être formulée avant la proclamation des résultats et figurer au procès verbal du championnat. Ayant reçu le PV après demande, aucune réclamation particulière relatant ce fait ne figurait, donc je ne pouvais en aucun cas intervenir.

J'ai également trouvé un peu déplacée la menace de Stéphane (rapport à la FFPSC contre ma position et remise de sa carte d'arbitre) mais chacun est libre de faire ce qu'il veut.

Stéphane FOUILLADE s'explique et confirme son mécontentement.

Affaire Saint-Etienne Cantalès (Challenge Sensas)

Là aussi j'ai été mis en cause. Je n'aurais pas fait mon travail et j'aurais protégé le pêcheur concerné.

Bien que sous règlement FFPSC, un challenge Sensas n'est pas une épreuve officielle FFPSC.

Une sanction a été prise par les organisateurs et Sensas : disqualification de l'équipe.

N'ayant reçu aucune réclamation et aucun rapport sur cette affaire, je ne vois pas comment la Commission de discipline de la FFPSC aurait pu intervenir.

D'autant plus qu'ayant sollicité des précisions auprès de mon ami Président du CD 15, celui-ci m'a indiqué qu'une sanction avait été prise au niveau du Challenge et qu'il considérait cette affaire close. Donc, je ne vois pas pourquoi je serais intervenu.

Là aussi, en insistant grossièrement et en m'attaquant personnellement, quel était le but recherché ??

Pascal CHARBONNIAUD reste sur sa position et considère que j'ai protégé le pêcheur concerné. Il précise également que s'il s'était agi d'un autre licencié ma position n'aurait peut être pas été la même.

Le Président du CR indique qu'il prend bonne note et que s'il le faut, il se chargera d'effectuer certains contrôles sur des championnats qui risquent de déboucher sur bien des surprises et démontreront que des décisions peuvent être prises pour n'importe quel licencié.

Régional Moulinet. Contestation Philippe MICHAUD.

Le CD 23 avait 3 montants. Suite aux forfaits des montants du CD 19, nous nous sommes retrouvés avec 2 montants supplémentaires. Une règle a toujours été appliquée au CD 23, à savoir que lorsque nous avons des montants supplémentaires, les places sont attribuées à des pêcheurs méritants (ayant naturellement participé au championnat départemental). Ont été concernés dans le cas présent Jacky BRIGAND et Barrie HODKINSON et non Philippe MICHAUD classé avant eux. POURQUOI ? Tout simplement parce que Jacky et Barrie participent à tous les concours, à toutes les opérations de nettoyage des parcours, sont présents sur toutes les organisations, ce qui n'est pas le cas de Philippe (3 concours dans la saison).

Ce qui me gêne le plus dans cette histoire, c'est que quelques licenciés du CD 87 ont encouragé Philippe pour qu'il intervienne auprès de la FFPSC. Merci à ces licenciés qui, comme lui, m'ont traité de magouilleur. La aussi, ne vous inquiétez pas, je répondrai en temps voulu à ces « conseillers ».

Compte rendu AG du CD 87.

Le Président réagit vivement sur le « tollé général » décrit concernant les dates de championnats régionaux et surtout sur le fait que certains trouvaient complètement anormal de prendre l'organisation d'un championnat de France alors qu'il y a si peu de dates disponibles pour les championnats régionaux et départementaux. Le Président demande de quel droit un CD pourrait imposer à un autre de ne pas organiser une épreuve nationale au profit d'un championnat régional. La politique du CD 23 est d'organiser au minimum un championnat de France, voire 2, de façon à maintenir un partenariat efficace et un apport important de subventions (plus de 7000 € en 2011). Cet apport financier permet de prendre en charge, EN TOTALITE, les frais d'hébergement, de fouillis et vers de vase pour tous les participants à des championnats régionaux et nationaux. C'est notre problème et pas celui des autres.

Infos diverses FFPSC.

Présentation du projet de charte d'organisation des épreuves nationales.

Discussion animée.

Je pense ne rien avoir oublié et nous allons terminer notre AG en étudiant les propositions et vœux. Afin d'éviter toute erreur (comme l'an dernier) je vous rappelle le nombre de voix attribué à chaque CD pour le vote.

**Attribution des voix (Suivant décompte des licences prises en compte pour les championnats)
CD 19 3 voix (41 licences), CD 23 3 voix (40), CD 87 5 voix.**

ETUDE DES PROPOSITIONS DU CR.

PROPOSITION N° 1 : SUPPRESSION DU CHALLENGE REGIONAL.

Compte tenu de son faible impact sur le nombre de participants des concours retenus, ce Challenge n'a pu lieu d'être.

Je vous propose donc la suppression de ce Challenge.

OUI : 6

NON : 5

ABSTENTION (S) : 0

Le Challenge du Limousin est supprimé.

PROPOSITION N° 2 : CHAMPIONNATS NATIONAUX JEUNES.

2 U22 seulement ont participé à la Promotion Z cette année. Personne en U14 et U18.

Le coût de ces épreuves étant élevé je vous propose, si la suppression du Challenge du Limousin est confirmée, de consacrer les 500 € de la dotation du challenge à une indemnisation des jeunes qui participeront à des championnats nationaux.

OUI : 11

NON : 0

ABSTENTION (S) : 0

500 € seront consacrés à l'indemnisation des jeunes pour les championnats nationaux.

PROPOSITION N° 3 : REAJUSTEMENT DES RESTANTS DANS LES CHAMPIONNATS REGIONAUX.

A l'heure actuelle, maintien jusqu'au 12^{ème} (30 qualifiés) pour la pêche mixte et jusqu'au 8^{ème} (24 qualifiés) pour le moulinet. Afin de rester sur une certaine logique, je vous propose de maintenir le premier tiers soit jusqu'au 10^{ème} pour la pêche mixte et jusqu'au 8^{ème} pour le moulinet.

OUI

NON

ABSTENTION (S)

Pas de décision prise mais à prendre impérativement avant les championnats de cette année.

Les 2 vœux du CD 87 concernant les restants ou non sur les championnats régionaux deviennent caducs du fait que nous conservons les restants.

ETUDE DES VŒUX SOUMIS A L'AG.

Vœu du CR Centre : dans les épreuves nationales par équipe, autoriser le responsable de l'équipe à placer, à sa convenance, ses compétiteurs dans les secteurs de son choix.

OUI à l'unanimité.

Vœu du CR Ile de France : pour les concours avec « points poissons » permettre d'appliquer plus de 5 points par prise (10, 50 ou 100)

Pourquoi pas 10 points mais pas 50 ou 100. Les avis sont partagés.

Les autres vœux ne présentent pas un grand intérêt.

Pour les propositions concernant les championnats nationaux, le Président du CR prendra les meilleures décisions possibles.

REMISE DES RECOMPENSES DU CHALLENGE DU LIMOUSIN.

Dotation suivant vœu adopté à l'AG 2008.

- 1^{er} Julien GAUDOIN (CD 23) - 120 €
- 2^{ème} Patrick AUGER (CD 19) - 100 €
- 3^{ème} Carlo GEMELGO (CD 87) - 80 €
- 4^{ème} Antonio ARANTES (CD 87) - 60 €
- 5^{ème} Patrice JACQUES (CD 87) - 50 €
- 6^{ème} Jean Luc CHAPUT (CD 87) - 40 €
- 7^{ème} Henri DEMARS (CD 87) - 30 €
- 8^{ème} Jean Pierre SAMIE (CD 87) - 20 €

Viennent ensuite : Olivier JAYAT - Jacky BRIGAND - Bruno BEL - Maurice RANCIER - Raymond PICARD - Joël BUHOUR - Paulo ARANTES - Jean Paul ROBERIEUX - Daniel DEPALLE.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt cette AG 2011.

A noter qu'en milieu de réunion, Mesdames Danielle DEPALLE et Kate HODGKINSON ont servi galette et cidre aux participants.

Le Président

Le Trésorier

Le Secrétaire

D. DEPALLE

D. NISOLE

J. BRIGAND